

# ÉOLIENNES FLOTTANTES AU SUD DE LA BRETAGNE

DU 20 JUILLET AU 21 DÉCEMBRE 2020

## Discutons-en !

LETTRE D'INFORMATION N°10

22 DÉCEMBRE 2020

Vous avez été nombreux à nous suivre et nous vous en remercions !

 **33252**

visites du site  
depuis l'ouverture

 **508**

abonnés  
twitter

 **1116**

abonnés  
facebook

 **1375**

destinataires  
newsletter

Le débat, prolongé jusqu'au 21 décembre en raison des circonstances sanitaires, est désormais clos. Les cinq mois de ce débat ont donné l'occasion au public de s'exprimer sur le projet à travers les différents outils mis à sa disposition : plateforme participative en ligne, questionnaire sur le choix de zone d'implantation, réunions publiques, visioconférences, cahiers d'acteur.

## RETOUR SUR LES RÉUNIONS DE DÉCEMBRE

Le mois de décembre a débuté par une [réunion de proximité \(virtuelle, initialement prévue à Concarneau\) lundi 7 décembre](#) à 17h centrée sur le sud Finistère, au cours de laquelle le projet a été présenté dans toutes ses dimensions. Une large part a été faite aux échanges avec le public, issu très largement du sud Finistère. **75 personnes** ont ainsi pu dialoguer avec la Commission et la maîtrise d'ouvrage. Un certain nombre d'entre elles ont regretté que la Commission ne se soit pas montrée plus présente dans cette aire géographique, et auraient souhaité un débat encore prolongé pour tenir compte des circonstances. Les questions ont également porté principalement sur les modalités d'association des citoyens au projet, sur la position des différents acteurs, et sur le raccordement à terre des champs d'éoliennes. Les réunions ont été enregistrées et sont visibles sur [le site](#) et [la chaîne YouTube](#) du débat.

Le **10 décembre** à 17 h s'est ensuite tenue en visioconférence une [réunion portant sur la localisation et sur le cahier des charges du projet](#). La réunion a rassemblé **plus de cent personnes** pendant 2h30. Le premier objectif était de faire s'exprimer le public participant sur une **localisation préférentielle** pour l'implantation des 2

parcs éoliens au sein de la zone d'étude soumise à débat. Le second objectif était de dégager des **points de vigilance à intégrer au futur cahier des charges** qui sera finalisé lors du dialogue concurrentiel. Sur la base des contributions remontées du débat, la CPDP avait élaboré **4 scénarios** destinés à engager la réflexion (scénarios ne reflétant pas une quelconque position de la Commission). Les participants se sont ensuite réunis en **5 ateliers virtuels d'une vingtaine de personnes** chacun pour s'exprimer et échanger autour de ces hypothèses de localisation, présentées sur l'outil *Klaxoon*. Plusieurs avis ont été exprimés sur des choix de zones, **sans que se dégage un consensus** sur une seule zone ni sur une hiérarchisation de celles-ci. Les ateliers ont, au-delà, permis aux participants de consolider ou de développer les arguments sous-tendant leurs positions. Lors de la seconde partie de la réunion, la Commission s'est attachée à lister les éléments qui pourraient contribuer à définir certains **critères du futur cahier des charges** ou susceptibles de constituer des engagements de l'État, de RTE et des candidats. Les échanges avec le public ont fait apparaître trois préoccupations majeures : **les retombées économiques et sociales** attendues, la **prise en compte de l'environnement** et la **cohabitation des usages**.

La **réunion de fin de débat**, qui s'est déroulée en visioconférence une semaine plus tard (**jeudi 17 décembre à 17h**), s'est attachée à dresser un premier bilan global du débat – bilan quantitatif et qualitatif. La Commission a présenté au public nombreux (**150 personnes**) les **premiers enseignements** issus des 5 mois du débat, tenu dans un contexte exceptionnel. Les échanges avec le public ont porté principalement sur les modalités du débat et sur l'opportunité du projet. L'État, RTE et la région Bretagne ont fait part de leurs premières réactions. Des indications ont été données par la Direction Générale de l'Energie et du Climat (DGEC) sur ce que pourrait être la fiscalité en Zone Economique Exclusive (ZEE). La Présidente de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) a conclu la réunion en rappelant l'importance des procédures de concertation et de débat public pour la démocratie.



Vous pouvez retrouver l'intégralité des débats sur notre site web (synthèse et

verbatim de chaque réunion, supports présentés en séance et vidéos pour voir ou revoir les présentations et les échanges avec le public).

CONSULTEZ LES ARCHIVES

---

## LES SUITES DU DÉBAT

Le débat est clos depuis le 21 décembre à minuit. Pour autant, **la vie du débat se poursuit**. La Commission va s'atteler à rédiger **le compte-rendu** du débat qui sera rendu public au plus tard le 21 février 2021, avec le bilan de la Présidente de la CNDP. L'État, qui porte le projet, aura alors **3 mois pour se prononcer sur le devenir de son projet** (son opportunité et, si oui, sous quelles conditions ce projet doit être mis en œuvre) et sur la façon dont les recommandations issues du débat seront prises en compte. Si la décision rendue est favorable, le premier appel d'offres (250 MW) sera lancé courant 2021 et un ou plusieurs garants seront nommés par la CNDP pour la poursuite de la concertation.

---

## LE BILAN DE LA MOBILISATION

En attendant le rapport, il est d'ores et déjà possible de tirer un premier bilan de la participation.

Dans un contexte marqué par la COVID-19, il a été possible :

- de mobiliser **1800 personnes dans des réunions publiques** dont 1100 en présentiel et 700 en numérique, avec une moyenne de 90 personnes par réunion ;
- de recueillir **680 participations écrites** sur la plateforme participative du débat, dont 228 questions et 442 avis ;
- d'obtenir plus de **1500 réponses au questionnaire** « Je choisis ma zone »
- de mettre en ligne avant la fin du débat plus de **30 cahiers d'acteurs**.

Pendant ce temps :

- le **site internet** a reçu plus de **33 000 visites** et **1375 personnes** se sont abonnées à **la lettre d'information** du débat ;
- les vidéos mises en ligne sur **YouTube** ont été visionnées plus de **5500 fois** ;
- **1116 personnes** se sont abonnées au compte **Facebook** du débat, **500 personnes** sur **Twitter** et **180** sur **Linkedin**.

## ET MAINTENANT ?

La plateforme participative et le questionnaire en ligne sont désormais fermés, mais le site d'information reste en ligne à l'adresse suivante :

<https://eolbretsud.debatpublic.fr>

Vous pouvez continuer à vous informer sur le débat et le projet.

Rendez-vous **fin février** pour la **remise du rapport de la Commission**. Une prochaine lettre vous préviendra des modalités de communication prévues lors de la remise du rapport !

Suivre le débat sur les réseaux sociaux



Contactez la commission du débat  
13 rue du Général Leclerc, 56100 Lorient  
02 97 80 31 34  
<https://eolbretsud.debatpublic.fr/>

REJOIGNEZ LE DÉBAT SUR

